

# Processus de contrôle des factures dans le cadre de la régularisation des charges

Je m'inscris



## Enjeux

La régularisation des charges est un processus central dans l'efficacité de la gestion des bailleurs. La conformité des montants récupérés avec les données comptables est une obligation pour les organismes. Le progiciel de gestion Prem'Habitat propose des fonctions permettant de piloter ce processus et de garantir la cohérence des charges récupérables avec les dépenses comptabilisées.

## Objectifs

Permettre aux participants d'optimiser le processus de comptabilisation des charges récupérables en identifiant les fonctions disponibles dans le progiciel Prem'Habitat pour automatiser l'alimentation des dépenses à régulariser et restituer les données pour contrôle.

## Contenu

### Rappel des données initiales à l'exploitation des charges régularisables :

- Présentation de la structure analytique
- Présentation des cibles de charges
- Présentation de la chaîne des dépenses

### Présentation des pré imputations des dépenses au niveau de :

- La saisie des bons , la saisie des contrats , les factures types , les lignes de factures

### Contrôles et vérifications des factures :

- Restitutions comptables et analytiques des dépenses comptabilisées

### Procédure de correction des charges comptabilisées et payées :

- Modification analytique post validation des factures
- Saisie d'opérations diverses comptables de régularisation

### **Pré requis / Intervention complémentaire :**

PRH 3 ou supérieur

## Public concerné

- Gestionnaires en charge de la saisie et du contrôle des factures récupérables
- Directeurs, responsables, contrôleur de gestion ou référents informatiques

## Date & intervenant

Gamme PRH, Marie Rouxel

- Le mardi 21 décembre 2021 à 14h30
- Durée : 2H30

## Prix par organisme

200 € HT le premier inscrit

150 € HT le second inscrit

100 € HT les inscrits suivants

La réduction s'applique aux inscriptions pour la même date